Nations Unies A/53/835/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
19 février 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session
Point 118 de l'ordre du jour
Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 19 février 1999, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre datée du 18 février 1999 (A/53/835), j'ai l'honneur de vous informer que l'ex-République yougoslave de Macédoine a effectué le paiement nécessaire pour que le montant de ses arriérés soit inférieur au montant spécifié à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi **Annan**

99-04469 (F) 190299 190299